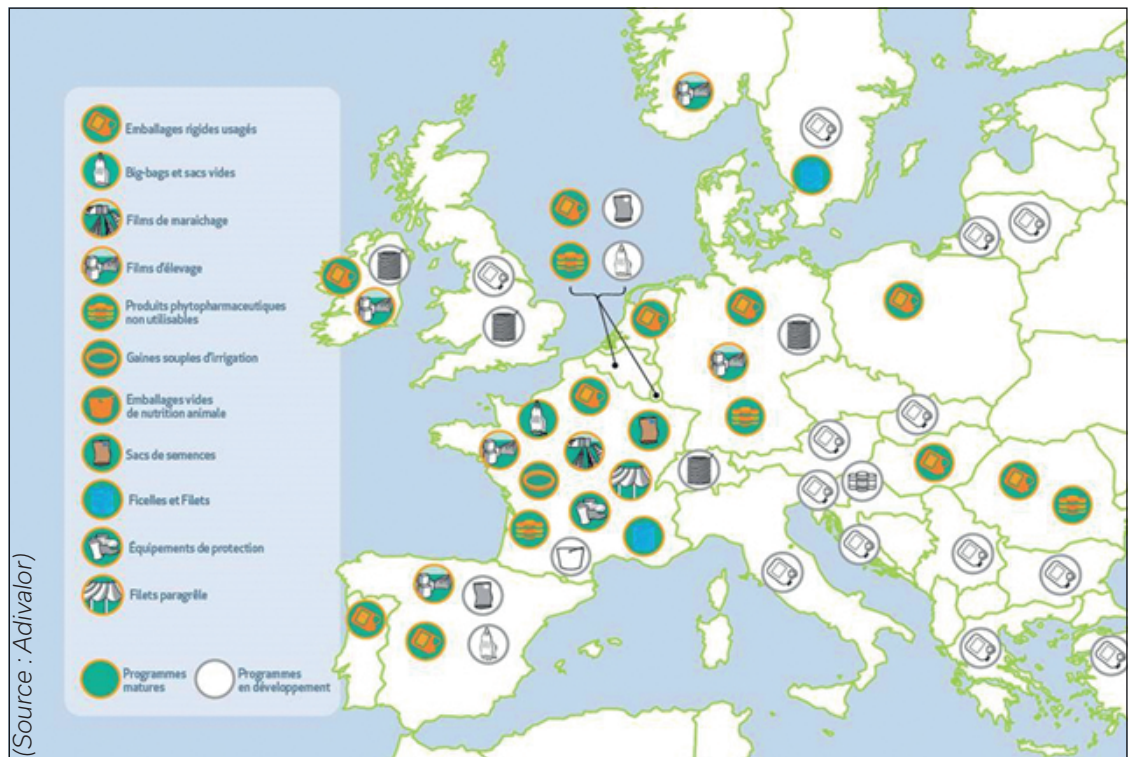


DÉCHETS / La France est le seul pays au monde à disposer d'une organisation ayant atteint une performance aussi élevée de collecte pour les principaux déchets d'agrofourriture.

Les agriculteurs français, champions du monde de recyclage !

C'est en effet, le pays qui présente un éventail aussi large de solutions pour la collecte et la valorisation des emballages, des plastiques usagés et des déchets dangereux issus de l'activité des exploitations agricoles. En Europe, la France est le seul État membre à avoir mis en place des filières de collecte et de recyclage couvrant l'ensemble des plastiques

agricoles. Seules la France, la Belgique, l'Allemagne et la Roumanie disposent également d'un système pérenne de récupération des Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables (PPNU). A l'international, la France est en tête avec la Belgique et le Brésil où plus de 90 % des bidons plastiques vides de produits phytopharmaceutiques sont collectés.



Quel bilan 2023 et perspectives pour 2024 pour la Ferme France ?

Emballages vides, films agricoles, ficelles et filets, les plastiques agricoles sont de mieux en mieux triés, collectés et recyclés grâce à la forte mobilisation des agriculteurs, distributeurs et metteurs en marché. En 2023, 97 000 tonnes de déchets ont été collectées, soit 4 000 tonnes de plus que l'année précédente. Cela représente un taux de collecte de 79 % avec une augmentation particulièrement forte des volumes de collectes pour les plastiques d'élevage. Des quantités collectées qui sont recyclées à plus de 90 %, amenant à un taux de recyclage de plus de 70 %.

Une filière engagée et soutenue par les pouvoirs publics

Acteur précurseur de l'économie circulaire depuis plus de 20 ans, A.D.I.VA-LOR est pleinement engagée pour agir au quotidien en faveur du recyclage des déchets plastiques et emballages agricoles. A.D.I.VA-LOR est d'ailleurs soutenue par les pouvoirs publics depuis plusieurs années : Nouvel accord-cadre avec le ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires en cours de signature pour une période de 6 ans (2024-2029). L'accent est mis sur l'éco-conception, le réemploi, et sur des objectifs ambitieux de collecte

et recyclage. Le taux de recyclage des programmes en place doit notamment atteindre 80 %. Prolongation de l'accord-cadre 2018 avec le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire sur la période 2022-2024.

Nouveaux programmes de collecte et partenariats industriels

En 2023, tous les acteurs de la filière de gestion des déchets agricoles restent engagés et proactifs pour tendre vers les objectifs du 100 % collecté et 100 % recyclé à l'horizon 2030. A.D.I.VA-LOR continue ainsi à élargir son action avec 2 nouveaux programmes de collecte :

- Les Emballages Vides de Nutrition Animale depuis l'automne 2023
- Les Pots Horticoles Usagés à partir d'avril 2024.

Désormais 25 types de déchets sont gérés par A.D.I.VA-LOR. D'autres projets d'élargissement de périmètre comme les voiles non tissés sont prévus en 2024. Par ailleurs, la relocalisation du recyclage dans les territoires français s'accélère.

Ainsi, l'éco-organisme s'est fixé l'objectif de recycler 80 % des déchets agricoles dans l'Hexagone d'ici à 2025.

Chiffres clés

- 300 000 agriculteurs trient, préparent et apportent leurs emballages et plastiques usagés
- 1 300 opérateurs de collecte
- 550 metteurs en marché, industriels ou importateurs contribuent au financement de la filière
- 110 entreprises de collecte de déchets partenaires d'A.D.I.VA-LOR
- 8 500 points de collecte dans toute la France
- 25 types de déchets

Contact

Pour en savoir plus : www.adivalor.fr, LinkedIn, Twitter, Facebook, Youtube

(Source : Adivalor)

ZOOM

Dates de collecte

Emballages vides, sacs, boîtes, bouchons, bidons en plastique, sacs en plastique et papiers multicouches, big bags, bidons en plastique, futs en plastiques :
 ✓ Du 20 au 24 mai : tous les opérateurs
 ✓ Du 25 au 29 novembre : uniquement les sites Val de Gascogne, Gersycoop et Vivadour

Emballages type PPNU, EPIU :
 ✓ Le 4 décembre
A noter : Marquage des sacs obligatoires. Prendre contact avec votre magasin avant tout apport.

La collecte des pneus d'ensilage

Pour ceux qui ne l'ont pas déjà fait, vous pouvez nous indiquer votre souhait de participer à une collecte de pneus en répondant à un questionnaire en ligne : chambre d'agriculture du Gers / agroenvironnement/déchets/ nos actualités

La Chambre d'agriculture vous tiendra informée des suites et éventuelles perspectives d'opérations de regroupement.